

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS

SOCIETE GAT VIE

Siège Social : 92-94 Avenue Hédi Chaker, 1002 Tunis

La société GAT VIE publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2021 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 09 Mai 2022. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes : Mr Mohamed Hedi KAMMOUN (*ECC Mazars*).

Bilan de GAT VIE au 31 décembre 2021 (Exprimé en dinars tunisiens)

Actifs	Notes	31/12/2021			NET AU 31/12/2020
		Brut	Amortissements et provisions	Net	
Actifs incorporels	Note 4	1 380 756	887 863	492 892	616 825
Investissements de recherche et développement		1 380 756	887 863	492 892	616 825
Actifs corporels d'exploitation		593 648	235 335	358 313	312 157
Installations techniques et machines		562 860	204 780	358 080	311 768
Autres installations, outillages et mobiliers		30 788	30 555	233	389
Placements	Note 5	181 151 176	917 375	180 233 801	203 344 124
Terrains, constructions et actions de sociétés immobilières non cotées		6 714 665	0	6 714 665	6 714 665
AC313 Parts et actions de sociétés immobilières non cotées		6 714 665	0	6 714 665	6 714 665
Autres placements financiers		174 436 511	917 375	173 519 136	196 629 459
AC331 Actions, autres titres à revenu variable et parts dans les FCP		24 305 168	882 690	23 422 478	26 193 845
AC332 Obligations et autres titres à revenu fixe		113 300 355	29 685	113 270 670	98 871 040
AC334 Autres Prêts		30 784	5 000	25 784	27 370
AC335 Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers		36 800 204	0	36 800 204	71 537 204
Actifs représentant les contrats en Unité de Compte	Note 6	4 344 644	0	4 344 644	3 605 219
Part des réassureurs dans les provisions techniques	Note 7	2 227 301	0	2 227 301	1 605 605
AC520 Provisions d'assurances vie		1 132 991	0	1 132 991	1 130 013
AC530 Provisions pour sinistres Vie		1 094 310	0	1 094 310	475 592
Créances	Note 8	10 277 641	640 566	9 637 075	8 415 556
Créances nées d'opérations d'Assurance directe		1 437 741	440 566	997 175	926 937
AC611 Primes acquises et non émises		-252 205	0	-252 205	-35 607
AC612 Autres créances nées d'opération d'assurance directe		1 689 946	440 566	1 249 380	962 544
Créances nées d'opérations de réassurance		1 865 065	0	1 865 065	1 223 748
Autres Créances		6 974 835	200 000	6 774 835	6 264 871
AC632 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques		6 198 098	0	6 198 098	6 251 741
AC633 Débiteurs divers		776 737	200 000	576 737	13 130
Autres éléments d'Actif	Note 9	5 990 327	94 719	5 895 608	11 937 360
Avoirs en banques, CCP, chèques et caisse		1 667 139	94 719	1 572 420	2 919 176
Comptes de régularisation Actif		4 323 188	0	4 323 188	9 018 183
AC731 Intérêts et loyers acquis non échus		4 104 570	0	4 104 570	8 915 851
AC733 Autres comptes de régularisation Actifs		218 618	0	218 618	102 332
Total de l'Actif :		205 965 492	2 775 858	203 189 635	229 836 846

Bilan de GAT VIE au 31 décembre 2021 (Exprimé en dinars tunisiens)

Capitaux propres et passif du Bilan	Notes	31/12/2021	31/12/2020
CP1 Capital social ou fonds équivalent		7 000 000	7 000 000
CP2 Réserves et primes liées au capital		3 069 953	3 006 046
CP4 Autres capitaux propres		443 314	443 314
CP5 Résultat reporté		3 318 552	2 338 227
Total capitaux propres avant résultat :		13 831 819	12 787 587
CP6 Résultat de l'exercice		2 919 973	2 169 336
Total capitaux propres avant affectation : Note 10		16 751 792	14 956 923
PA2 Provisions pour autres risques et charges		875 516	548 794
PA23 Autres provisions		875 516	548 794
PA3 Provisions techniques brutes	Note 11	171 267 960	198 747 040
PA3 Provisions d'assurances Vie		160 154 882	190 521 224
PA3 Provisions pour sinistres Vie		5 276 019	2 548 703
PA3 Provisions pour participation aux bénéficiaires Vie		1 495 573	1 126 777
PA3 Autres provisions techniques Vie		4 341 486	4 550 336
PA4 Provisions des Contrats en Unité de Compte	Note 12	4 344 515	3 604 344
PA5 Dettes pour dépôts reçus des réassureurs	Note 13	2 227 301	1 605 605
PA6 Autres dettes	Note 14	1 515 538	1 441 229
PA63 <u>Autres dettes</u>		1 515 538	1 441 229
PA633 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques		657 852	695 795
PA634 Crédoiteurs divers		838 717	744 125
PA635 Concours bancaires		18 969	1 310
PA7 Autres passifs	Note 15	6 207 012	8 932 912
PA71 Comptes de régularisation passif		6 207 012	8 932 912
Total des capitaux propres et du Passif		203 189 635	229 836 846

Etat de résultat technique vie de GAT VIE
Exercice clos le 31 décembre 2021 (Exprimé en dinars tunisiens)

Etat de résultat technique de l'Assurance VIE	Notes	Opérations Brutes 31/12/2021	Cessions au 31/12/2021	Opérations Nettes 31/12/2021	Opérations Nettes 31/12/2020
Primes	Note 16	36 924 723	-670 790	36 253 933	63 314 111
Primes émises et acceptées		36 924 723	-670 790	36 253 933	63 314 111
Produits de placements	Note 17	15 433 957	0	15 433 957	22 090 382
PRV21 Revenus des placements		15 259 844	0	15 259 844	21 487 723
PRV23 Reprise de correction de valeurs sur placements		87 890	0	87 890	170 447
PRV24 Profits provenant de la réalisation des placements		86 223	0	86 223	432 212
Charge de sinistres	Note 19	-72 436 869	701 310	-71 735 559	-42 970 194
Montants payés		-69 709 553	97 478	-69 612 075	-42 848 014
Variation de la provision pour sinistres		-2 727 316	603 832	-2 123 484	-122 180
Variation des autres provisions techniques	Note 20	29 466 224	-1 046	29 465 178	-31 871 190
Provisions d'assurance vie		30 366 342	-1 046	30 365 296	-30 951 524
Autres provisions techniques		-159 947	0	-159 947	-168 973
Provisions sur Contrats en Unité de compte		-740 171	0	-740 171	-750 693
Participation aux bénéfiques et ristournes	Note 21	-131 720	321 199	189 479	315 099
Frais d'exploitation	Note 22	-2 458 762	53 533	-2 405 229	-1 988 306
Frais d'acquisition		-1 668 577	32 120	-1 636 457	-1 227 079
Frais d'Administration		-790 185	21 413	-768 772	-761 227
Autres charges techniques	Note 23	-1 688 200	0	-1 688 200	-1 503 149
Charges des placements	Note 24	-1 061 543	-27 478	-1 089 021	-721 353
CHV91 Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêts		-486 849	-27 478	-514 327	-210 059
CHV92 Correction de valeur sur placements		-85 250	0	-85 250	-182 373
CHV93 Pertes provenant de la réalisation des placements		-489 444	0	-489 444	-328 921
			0	0	0
Produits de Placements alloués, transférés à l'état de résultat	Note 25	-562 563	0	-562 563	-307 608
Résultat technique de l'assurance Vie		3 485 247	376 728	3 861 975	6 357 793

Etat de résultat de GAT VIE
Exercice clos le 31 décembre 2021 (Exprimé en dinars tunisiens)

Etat de Résultat	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
Résultat Technique de l'Assurance Vie	3 861 975	6 357 793
Produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat technique de l'Assurance Vie	562 563	307 608
Autres produits non techniques	3 518	14 155
Autres charges non techniques	-3 352	-5 188
Résultats provenant des activités ordinaires :	Note 26 4 424 705	6 674 368
Impôts sur le Résultat	-1 504 432	-4 472 056
Résultats provenant des activités ordinaires après impôts	2 920 273	2 202 312
Pertes Extraordinaires	-300	-32 975
Résultat net après modifications comptables	2 919 973	2 169 336

Etat de flux de trésorerie de GAT VIE
Exercice clos le 31 décembre 2021 (Exprimé en dinars tunisiens)

État de flux de trésorerie Général (méthode directe)		Notes	31/12/2021	31/12/2020
Flux de trésorerie liés à l'exploitation				
E1	Encaissements des primes reçues des assurés		36 798 874	59 233 812
E2	Sommes versées pour paiement des sinistres		-67 348 937	-37 270 974
E3	Encaissements des primes reçues (acceptations)		0	0
E4	Sommes versées pour les sinistres (acceptations)		0	0
E5	Commissions versées sur les acceptations		0	0
E6	Décaissements de primes pour les cessions		-394 951	-344 730
E7	Encaissements des sinistres pour les cessions		0	0
E8	Commissions reçues sur les cessions		0	0
E9	Commissions versées aux intermédiaires		-537 776	-238 067
E10	Sommes versées aux fournisseurs et au personnel		-3 077 110	-3 216 599
E11	Variation des dépôts auprès des cédantes		0	0
E12	Variation des espèces reçues des cessionnaires		0	0
E13	Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers		-139 338 277	-196 794 914
E14	Encaissements liés à la cession de placements financiers		161 195 620	168 502 229
E15	Taxes sur les assurances versées au Trésor		-3 201 970	-4 758 148
E16	Produit financiers reçus		16 426 616	18 201 029
E17	Impôts sur les bénéfices payés		0	0
E18	Autres mouvements		-607 308	-38 400
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		Note 27	-85 219	3 275 237
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
V1	Décaissements provenant de l'acquisition		-295 549	-165 470
V2	Encaissements provenant de la cession		136 000	1 000
V3	Décaissements provenant de l'acquisition de terrains et	V3	0	0
V4	Encaissements provenant de la cession de terrains et	V4	0	0
V5	Décaissements provenant de l'acquisition de placements	V5	0	0
V6	Encaissements provenant de la cession de placements	V6	0	0
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		Note 28	-159 549	-164 470
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
F1	Encaissements suite à l'émission d'actions		0	0
F2	Dividendes et autres distributions	F2	-1 119 648	-1 120 000
F3	Encaissements provenant d'emprunts	F3	0	0
F4	Remboursements d'emprunts	F4	0	0
F5	Augmentation/Diminutions des ressources spéciales	F5	0	0
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		Note 29	-1 119 648	-1 120 000
Incidence des variations de taux de change sur les liquidités ou équivalents de liquidités			0	0
Variations de trésorerie			-1 364 416	1 990 767
Trésorerie de début d'exercice			3 012 586	1 021 818
Trésorerie de fin d'exercice			1 648 170	3 012 586

Tableau des engagements reçus et donnés
Exercice clos le 31 décembre 2021 (Exprimé en dinars tunisiens)

Intitulé	31/12/2021	31/12/2020
HB1 Engagements reçus	547 300	10 747 300
<i>Avals, cautions de garanties sur conventions de portage</i>	<i>347 300</i>	<i>547 300</i>
<i>Autres engagements reçus</i>	<i>200 000</i>	<i>10 200 000</i>
HB2 Engagements donnés	0	0
<i>HB21 Avals, cautions de garanties octroyés au titre d'appel d'offres</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>HB22 Titres et actifs acquis avec engagements de revente</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>HB23 Autres engagements sur titres, actifs ou revenus</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>HB24 Autres engagements donnés</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
HB3 Valeurs reçues en nantissement des cessionnaires et des rétrocessionnaires	0	0
HB4 Valeurs remises par des organismes réassurés avec caution solidaire ou de substitution	0	0
HB5 Valeurs appartenant à des institutions de prévoyance	0	0
HB6 Autres valeurs détenues pour compte de tiers	0	0

NOTES AUX ETATS FINANCIERS AU 31/12/2021

Les présentes notes aux états financiers ont pour but de présenter les informations sur les méthodes comptables retenues pour l'établissement de ces états financiers et les principes comptables appliqués par « GAT VIE », pour la préparation desdits états. Ils fournissent des informations et des analyses complémentaires sur les montants portés au bilan, aux états de résultat et à l'état de flux de trésorerie.

Note n° 1 : Présentation de la Société

GAT VIE est une Société Anonyme au capital de 7 000 000 Dinars totalement libéré ayant pour objet d'effectuer toutes opérations d'assurance et de capitalisation ainsi que les opérations d'acceptation en réassurance.

Note n° 2 : Faits marquants de l'exercice

L'année 2021 a été marquée par une évolution marquée de la situation épidémiologique en Tunisie avec la propagation de la pandémie due au coronavirus. En conséquence, les pouvoirs publics ont arrêté une stratégie vaccinale contre la Covid 19 visant à :

- Diminuer le fardeau de la maladie en termes de formes graves et de décès
- Maintenir les capacités du système de santé et protéger les professionnels de santé
- Réduire les conséquences psychiques, sociales et économiques négatives liées à cette pandémie

Au niveau de GAT VIE, la cellule de crise créée depuis 2020 a continué à agir en 2021 afin d'assurer la continuité de l'activité et la pérennité de l'entreprise. Le rôle de cette cellule est d'autant plus important que la durée de la crise sanitaire reste inconnue et qu'elle est source de fortes inquiétudes chez les collaborateurs de l'entreprise.

C'est ainsi que des actions de sensibilisation à l'adhésion à la campagne nationale de vaccination ont été mises en place. En outre, les collaborateurs ont été incités à continuer à appliquer les mesures de prévention visant à freiner la propagation du coronavirus.

A noter également que le 1^{er} trimestre de 2021 a enregistré la nomination de Monsieur Skander LAHRIZI en tant que Directeur Général Adjoint de GAT VIE.

Autres faits saillants :

- Hausse significative de la production sur le produit d'épargne individuelle Valoris+ suite au relèvement du plafond de déduction des primes de l'assurance vie de 10 000 Dinars à 100 000 Dinars en tenant compte du minimum d'impôt (article 16 – LF 2021)

- Baisse de la production sur le produit d'épargne individuelle Valoris Patrimoine suite à :
 - L'introduction de la retenue à la source libératoire au taux de 20% sur les produits des placements (article 17 LF 2021)
 - Plafonnement des taux offerts par les banques
- Signature de conventions avec des associations professionnelles regroupant des professions libérales
- Lancement de l'espace client accessible via le site web de GAT VIE permettant de consulter l'épargne constituée pour les produits épargne individuels
- Mise en place d'un simulateur de calcul de la prime optimale accessible à partir du site web de GAT VIE
- Communication institutionnelle (passages radios, affichage urbain, réseaux sociaux)
- Renforcement de l'effectif de la Direction Commerciale
- Enquête de satisfaction Agents Généraux/ Futurs Agents Généraux en vue de connaître leurs besoins en matière de formation, de motivation, d'évolution SI...
- Sessions de formation au profit du réseau d'agents généraux et futurs agents généraux
- Réalisation d'une enquête par sondage via un cabinet spécialisé en vue de mieux cerner le degré de connaissance et les attentes des clients et plus généralement des ménages en terme d'assurance vie.
- Action RSE : achats de concentrateurs d'oxygène au profit d'hôpitaux régionaux
- Mise à jour des conditions générales conformément à l'avenant N°1 au règlement relatif à l'assurance vie du 13/07/2016.
- La concrétisation de journées d'informations Entreprises en vue d'approcher les particuliers (B to B to C)

Note n° 3 : Référentiel d'élaboration des états financiers et méthodes comptables

Les états financiers de GAT VIE sont établis conformément aux principes et méthodes comptables généralement admis en Tunisie et notamment ceux prévus par la norme comptable générale, les normes comptables techniques et les normes comptables sectorielles relatives aux opérations spécifiques d'assurance et/ou de réassurance promulguées par l'arrêté du Ministre des Finances du 26 Juin 2000.

Les principes comptables les plus significatifs adoptés par la société pour l'élaboration de ses états financiers sont les suivants :

- **Les placements :**

Les placements englobent les titres de participation, les titres de placements, les emprunts obligataires, les bons de Trésor, les prêts au personnel...

Pour les titres cotés, et à la date de l'inventaire, il est procédé à leur évaluation au coût moyen pondéré du mois de décembre. Les dépréciations éventuelles constatées pour chaque titre par rapport au coût d'acquisition font l'objet d'une provision. Les plus-values, en respect du principe de prudence, ne doivent faire l'objet d'aucune écriture. Une moins-value dégagée pour une catégorie de titre n'est pas compensée par une plus-value dégagée sur une autre catégorie.

Pour les titres non cotés, l'évaluation se fait à la valeur mathématique, les moins-values éventuelles font l'objet d'une provision.

L'évaluation des placements représentatifs des contrats en unités de compte est faite à la valeur de marché. La différence entre la valeur comptable et la valeur de marché est prise en compte dans le résultat.

- **Les provisions techniques :**

Les provisions techniques comprennent :

- **Les provisions mathématiques :**

Il s'agit de la différence, à la date d'inventaire, entre les valeurs actuelles des engagements respectivement pris par l'assureur et les assurés.

Ces provisions comprennent la valeur actuarielle estimée des engagements de la société déduction faite de la valeur actuarielle des primes futures.

Les provisions mathématiques sont calculées séparément pour chaque contrat individuel. Pour les contrats collectifs le calcul des provisions mathématiques se fait selon des méthodes statistiques.

- **Les provisions pour sinistres à payer :**

C'est la partie des sinistres, rachats et capitaux échus déclarés mais non encore payés à la clôture de l'exercice, ainsi que ceux survenus au cours de l'exercice 2021 et dont la déclaration est parvenue après l'exercice 2021.

Le montant des sinistres à payer est majoré des frais que peut occasionner la gestion desdits sinistres.

- **Les réserves de stabilité :**

Il est prélevé annuellement une partie de l'excédent du compte de résultat de quelques contrats destinés à faire face aux déficits éventuels des années ultérieures.

- **Les provisions pour participation aux bénéfices :**

Il s'agit des provisions enregistrées au titre des participations bénéficiaires dues et non encore versées aux bénéficiaires des contrats

- **Les provisions des contrats en unités de compte :**

Elles représentent l'engagement de la société envers les assurés qui ont souscrit des contrats en Unités de compte.

• **Les états de résultat :**

Conformément à la norme comptable tunisienne n° 26 relative à la présentation des états financiers des entreprises d'assurances et/ou de réassurances, GAT VIE a présenté l'état de résultat technique de l'assurance et l'état de résultat.

Les charges de gestion sont classées selon leur destination et non pas selon leur nature. Le passage d'une comptabilité par nature à une comptabilité par destination se fait par l'application des clés de répartition prédéfinies.

Le nouveau système comptable des compagnies d'assurances et/ou de réassurances distingue les cinq destinations suivantes :

- Les frais de gestion de sinistres : Ils correspondent aux frais internes et externes occasionnés par la gestion des sinistres. Ils comprennent notamment les frais de personnel, la quote-part des loyers et des amortissements du mobilier et matériel engagés dans cette activité ;
- Les frais d'acquisition : Ils correspondent aux frais internes et externes occasionnés par la conclusion des contrats d'assurances et en général tous les frais d'ouverture de dossiers et d'admission des contrats dans le portefeuille ;
- Les frais d'administration : ce sont les frais internes et externes de gestion des contrats en portefeuille notamment les frais d'encaissement des primes et d'administration du portefeuille ;
- Les frais de gestion des placements : il s'agit des frais occasionnés par la gestion des placements, on peut citer notamment les honoraires, commissions et courtages versés aux intermédiaires ;
- Les autres charges techniques : Ils correspondent aux charges qui exceptionnellement ne peuvent pas être affectées à l'une des destinations définies précédemment.

Le choix de la clé permettant le déversement des charges par nature aux différentes destinations se fait suite à une analyse de la charge. Parmi les clés choisies on peut citer notamment :

NATURE DE LA CHARGE	CLES DE REPARTITION
Frais de personnel et charges connexes	Temps effectif du travail
Frais généraux	La masse salariale ou nombre de dossiers
Impôts sur le chiffre d'affaires	Le chiffre d'affaires par produit
Amortissement	Selon le cas

Pour les charges affectables directement à une destination bien définie le déversement se fait sans application de clés.

Les produits et les charges de placements sont considérés comme des éléments de l'état de résultat technique de l'assurance 31/12/2021. Une partie des produits de placements nets de charges est alloué à l'état de résultat.

Au cours des années antérieures, le montant à transférer a été calculé par rapport à l'importance relative des capitaux propres comparés aux provisions techniques. En effet le montant à affecter à l'état de résultat est égal à :

$$\frac{\text{Produits de placements Nets} \times \text{Capitaux Propres}}{\text{Capitaux propres} + \text{Provisions Techniques}}$$

Les actifs de GAT VIE ont été cantonnés aux divers produits commercialisés. De ce fait, le revenu à allouer aux capitaux propres a été calculé par rapport aux produits nets générés par les actifs dédiés.

Les états financiers :

Conformément à la nouvelle réglementation comptable, les états financiers présentés par GAT VIE sont les suivants :

- a. Le bilan ;
- b. L'état de résultat technique de l'assurance 31/12/2021 ;
- c. L'état de résultat ;
- d. L'état de flux de trésorerie ;
- e. Les notes aux états financiers.

Le bilan de l'exercice 2021 totalise tant à l'actif qu'au passif 203 189 635 dinars (dont 16 751 792 dinars comme total Capitaux propres après résultat de l'exercice) contre 229 836 846 dinars en 2020 soit

une régression de 12%.

La société a dégagé en 2021 un résultat bénéficiaire net d'impôt de 2 919 973 dinars contre un bénéfice net d'impôt de 2 169 336 dinars en 2020.

Les primes acquises au cours de l'exercice comptable 2021 nettes d'impôts et d'annulation et de cession s'élèvent à 36 253 933 dinars contre 63 314 111 dinars l'exercice 2020.

Nous vous présentons, ci-après, les notes complémentaires explicatives des postes du bilan et des états de résultat permettant d'avoir de plus amples renseignements sur les états financiers de GAT VIE de l'exercice 2021.

Notes sur le Bilan

Note n°4 : Actifs incorporels et corporels :

Les actifs incorporels d'exploitation de GAT Vie totalise une valeur brute 1 380 756 dinars, le total amortissement s'élève à 887 863 dinars soit une valeur nette de 492 892 dinars

Les actifs corporels d'exploitation totalisent à fin 2021 une valeur brute de 593 648 dinars. Les amortissements totalisent 235 335 dinars soit une valeur nette de 358 313 dinars contre une valeur comptable nette de 312 157 dinars à fin 2020.

Note n° 5 : Les placements :

Le portefeuille des placements de GAT VIE totalise au 31 décembre 2021 un montant net de 180 233 801 dinars contre 203 344 124 dinars au 31 décembre 2020, soit une régression de 11%.

La répartition du poste placement est donnée comme suit :

Placements	2021			2020		
	Brut	Amort et provisions	Net	Brut	Amort et provisions	Net
Bon de trésor	63 253 000	0	63 253 000	57 853 000	0	57 853 000
Emprunts obligataires	27 730 000	0	27 730 000	21 460 000	0	21 460 000
Compte à terme et certificat de dépôt	59 087 874	0	59 087 874	86 095 244	0	86 095 244
Billets de trésorerie	29 685	29 685	0	5 029 685	29 685	5 000 000
Titres cotés, sicav et FCP	22 563 478	472 458	22 091 020	24 858 487	496 101	24 362 386
Titres et Actions non cotés	8 456 355	410 231	8 046 124	8 956 355	410 231	8 546 124
Autres prêts	30 784	5 000	25 784	32 370	5 000	27 370
Total	181 151 176	917 375	180 233 801	204 285 141	941 017	203 344 124

Note n°6 : Actifs représentant les contrats en unités de compte :

Le poste des actifs adossés aux contrats en unités de compte présente un solde net de 4 344 644 dinars au 31 décembre 2021 contre 3 605 219 dinars à fin 2020 soit une hausse de 21%.

Note n°7 : Part des réassureurs dans les provisions techniques :

Il s'agit de la partie des provisions techniques portées à la charge des réassureurs. Ce poste renferme les provisions mathématiques à la charge des réassureurs ainsi que les parts des réassureurs dans les provisions pour sinistres à payer. Ce poste s'élève au 31 décembre 2021 à 2 227 301 dinars contre 1 605 605 dinars l'exercice précédent.

Note n° 8 : Les créances :

Cette rubrique figure au bilan arrêté au 31 décembre 2021 pour un montant net de 9 637 075 dinars contre 8 415 556 dinars à fin 2021 et présente le détail suivant :

En Dinars	2021	2020
Créances nées d'op. d'assurances directes	997 175	926 937
Créances nées d'opérations de réassurances	1 865 065	1 223 748
Etat et organismes de sécurité sociale	6 198 098	6 251 741
Débiteurs divers	576 737	13 130
Total	9 637 075	8 415 556

- Créances nées d'opérations d'assurances : Cette rubrique englobe les créances de la société envers ses assurés. Ces créances représentent 2.7 % du chiffre d'affaires 2021 alors qu'en 2020 ce rapport était de 2.5%.
- Créances nées d'opérations de réassurances : le solde dégagé représente l'excédent des opérations de cession et d'acceptation en réassurance. Il présente un solde de 1 865 065 dinars au 31 décembre 2021 contre 1 223 748 dinars en 2020.
- Etat, Organismes sociaux et collectivités Publiques : Ce poste renferme les créances de la compagnie envers l'Etat. Il s'agit notamment des retenues à la source opérée au titre des revenus des capitaux mobiliers.
- Débiteurs Divers : Ce compte présente à fin 2021 un solde net de provisions de 576 737 dinars contre 13 130 dinars l'exercice précédent.

L'évolution de ce poste s'explique par la constatation de la saisie arrêt opérée sur notre compte bancaire au titre du jugement prononcé pour l'affaire d'un sinistre.

Le détail des créances brutes par antériorité se présente comme suit :

En Dinars	2021	2020 et ant	Plus de 5 ans
Autres créances nées d'opération d'assurance directe	1 349 906	340 040	0
Créances nées d'opérations de réassurances	1 865 065	0	0
Débiteurs divers	565 447	10 469	200 821
Etat et organismes de sécurité sociale	0	6 198 098	0
Primes acquises et non émises	-252 205	0	0
Total	3 528 213	6 548 607	200 821

Le montant des provisions au titre de ces postes se présente comme suit :

- Autres créances nées d'opération d'assurance directe : 440 566 dt
- Débiteurs Divers : 200 000 dt

Notes n° 9 : Autres éléments d'actifs :

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2021 un montant net de 5 895 608 dinars contre 11 937 360 dinars en 2020 et se détaille comme suit :

En Dinars	2021	2020
Avoirs en banques, CCP, chèques et caisse	1 572 420	2 919 176
Comptes de régularisation	4 323 188	9 018 184
Total	5 895 608	11 937 360

Les comptes de régularisation comprennent :

En Dinars	2021	2020
Les intérêts et loyers acquis et non échus	4 104 570	8 915 851
Les autres comptes de régularisation	218 618	102 332
Total	4 323 188	9 018 183

Note n°10 : Capitaux propres et réserves :

Les capitaux propres et réserves présentent au 31 décembre 2021 un montant de 16 751 792 dinars contre 14 956 923 dinars au 31 décembre 2020 enregistrant ainsi une hausse de 12%.

Le détail des capitaux propres et réserves est donné comme suit :

En Dinars	2020	Variation (+)	Variation (-)	2021
Capital social	7 000 000			7 000 000
Réserves légales	680 989	19 011		700 000
Réserves facultatives	213 511			213 511
Réserves pour fonds social	232 728	50 000	5 104	277 624
Réserves spéciales de réinvestissement	1 878 818			1 878 818
Résultat reportés	2 338 227	3 318 552	2 338 227	3 318 552
Effet de modifications comptables	443 314			443 314
Résultat de l'exercice 2020	2 169 336		2 169 336	0
Résultat de l'exercice 2021		2 919 973		2 919 973
Total des capitaux propres	14 956 923	6 307 536	4 512 667	16 751 792

Note n°11 : Les Provisions techniques brutes :

Au 31 décembre 2021, les provisions techniques brutes hors UC totalisent 171 267 960 dinars contre 198 747 040 dinars au 31 décembre 2020, détaillés comme suit :

En Dinars	2021	2020
Provisions mathématiques	160 154 882	190 521 224
Provisions pour sinistres à payer	5 276 019	2 548 703
Autres provisions techniques	4 341 486	4 550 336
Provisions pour participation aux bénéfécies	1 495 573	1 126 777
Total	171 267 960	198 747 040

Les provisions mathématiques : Ces provisions ont enregistré une diminution de 16% passant de 190 521 224 dinars en 2020 à 160 154 882 dinars au 31 décembre 2021. Elles peuvent être détaillées entre les différentes catégories comme suit :

En Dinars	2021	2020
Contrats Mixte	115 126 265	91 400 860
Contrats Epargne	32 468 561	87 494 487
Contrats Décès	12 560 056	11 625 877
Total	160 154 882	190 521 224

Le Décret-loi n° 2020-19 du 15 mai 2020, portant fixation de dispositions particulières relatives au remboursement des crédits et financements octroyés par les banques et les établissements financiers à leurs clients a prévu que les contrats d'assurances continuent de produire leurs effets tout au long de la période additionnelle due au report. Toutefois, étant donné que ces reports apportent des changements aux tableaux d'amortissement des crédits et les garanties offertes aux banques, la constatation d'un engagement supplémentaire reste tributaire du paiement d'une prime complémentaire par les banques désirant se couvrir sur les risques additionnels.

Les provisions pour sinistres :

Les sinistres en instance de paiement se sont élevés au 31 décembre 2021 à 5 276 019 dinars contre 2 548 703 dinars en 2020. Il est à noter que les sinistres à payer sont majorés des frais de gestion que peut occasionner le règlement des dits sinistres. Ils se détaillent par catégorie d'assurances au 31/12/2021 comme suit :

En Dinars	2021	2020
Contrats Mixte	1 448 278	892 608
Contrats Epargne	1 469 079	199 417
Contrats Décès	2 358 662	1 456 677

Total	5 276 019	2 548 703
--------------	------------------	------------------

Les provisions pour participation aux bénéfices :

Au 31/12/2021, le montant de la provision pour participation aux bénéfices présente un solde de 1 495 573 dinars contre 1 126 777 dinars l'exercice précédent. Ces provisions ont été calculées sur la base d'un taux de participation aux bénéfices de 5,9%.

Les autres provisions techniques :

Le poste des autres provisions techniques présente un solde de 4 341 486 dinars en 2021 contre 4 550 336 dinars en 2020. Il renferme principalement les réserves de stabilité des contrats collectifs pour un montant 1 507 524 dinars en 2021 contre 1 599 772 dinars en 2020 et les provisions pour frais de gestion qui totalisent 2 700 000 dinars en 2021 ainsi que pour l'exercice précédent.

Note n°12 : Les Provisions techniques des contrats en unités de compte (U.C) :

Les provisions mathématiques des contrats en unités de compte s'élèvent à 4 344 515 dinars contre 3 604 344 dinars soit une hausse de 21%.

L'actif représentant les U.C a totalisé un montant net 4 344 644 dinars contre 3 605 219 dinars.

Note n°13 : Dettes pour dépôts reçus des réassureurs :

Le montant des dettes pour dépôts reçus des réassureurs totalise un montant de 2 227 301 dinars. Il est constitué de la part des réassureurs dans les provisions techniques.

Note n°14 : Les dettes :

Les dettes de la compagnie s'élèvent aux 31/12/2021 à 1 515 538 dinars contre 1 441 229 dinars à fin 2020. Ce poste se détaille comme suit :

- Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques :

Ce poste renferme les dettes de la société envers l'état, le solde s'élève au 31 décembre 2021 à 657 852 dinars contre 695 795 dinars l'exercice précédent.

- Créditeurs divers

La rubrique « créditeurs divers » totalise en 2021 un solde de 838 717 dinars contre 744 125 en 2020 composé essentiellement des dettes envers la société mère.

En effet, le solde du compte courant de GAT Assurances présente un solde créditeur de 618 174 dinars contre un solde créditeur de 583 777 dinars l'exercice précédent.

- Concours bancaire :

Ce poste enregistre un solde au 31 décembre 2021 de 18 969 dinars contre 1 310 au 31 décembre 2020.

La ventilation des dettes par antériorité (autres que les concours bancaires) se présente comme suit :

En Dinars	2021	2020	Plus de 5 ans
Créditeurs divers	804 955	6 164	27 598
Etat et organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	657 852	0	0
Total	1 462 807	6 164	27 598

Note n°15 : Les autres passifs :

Les autres passifs sont constitués des comptes de régularisation du passif. Ils s'élèvent en 2021 à 6 207 012 dinars contre 8 932 912 dinars en 2020. Ce poste est composé essentiellement par les différences sur le prix de remboursement des placements.

Notes sur les états de résultat

1- Etat de résultat technique de l'assurance

Note n°16 : Les primes émises :

Les primes émises nettes d'annulation de l'exercice 2021 s'élèvent à 36 924 723 dinars contre 63 894 460 dinars l'exercice précédent.

Les primes cédées au cours de l'exercice 2021 s'élèvent à 670 790 dinars contre 580 349 dinars en 2020.

La défalcation du chiffre d'affaires par catégorie d'assurance 31/12/2021 se présente comme suit :

En Dinars	2021	2020	Tx Evolution
Contrats Mixte	25 051 230	16 835 274	49%
Contrats Epargne	7 094 190	43 268 537	-84%
Contrats Décès	4 059 340	3 245 892	25%
Contrats en Unité de Compte	719 962	544 757	32%
Total	36 924 723	63 894 460	-42%

Note n°17 : Les produits des placements :

Au 31 décembre 2021, les produits bruts de placements se sont élevés à 15 433 957 dinars et les charges de placement ont atteint 1 061 543 dinars. Le revenu net de placement a atteint 14 372 414 dinars contre un revenu net de 21 396 357 dinars l'exercice précédent.

Note n°18 : Les produits non réalisés sur placement :

Il s'agit des plus-values constatées et non réalisées au 31/12/2021 au titre des placements des contrats en unités de compte.

Note n°19 : La charge de sinistres :

En 2021 GAT VIE a enregistré une charge de sinistre de 69 709 553 dinars contre 42 854 586 dinars l'exercice précédent soit 188.8 % du chiffre d'affaires contre 68% l'exercice précédent.

La part des réassureurs dans les prestations payées s'élève au 31/12/2021 à 97 478 dinars contre 6 572 dinars l'exercice précédent.

Il est à noter que la charge de sinistres englobe, en plus des montants payés aux assurés et aux bénéficiaires des contrats, le montant des frais de gestion occasionnés par le traitement de ces sinistres ainsi que le montant des sinistres en instance de paiement au 31 décembre 2021.

La répartition des montants payés en brut entre les différentes catégories d'assurance au 31/12/2021 se présente comme suit :

En Dinars	2021	2020	Tx Evolution
Contrats Mixte	4 339 629	5 218 819	-17%
Contrats Epargne	64 432 022	36 828 743	75%
Contrats Décès	927 002	691 567	34%
Contrats en Unité de Compte	10 900	115 458	-91%
Total	69 709 553	42 854 586	63%

Quant à la variation de la provision au titre des sinistres en instance de paiement, elle se détaille par catégorie comme suit :

En Dinars	2021	2020
Contrats Mixte	555 670	-327 023
Contrats Epargne	1 269 662	235 320
Contrats Décès	901 984	143 346
Total	2 727 316	51 643

Note n°20 : Variation des autres provisions techniques :

Ce poste a atteint, en brut, au 31 décembre 2021 la somme de -29 466 224 dinars contre 31 936 902 dinars l'exercice précédent.

En Dinars	2021	2020
Contrats Mixte	24 001 955	12 716 701
Contrats Epargne	-55 086 926	18 617 799
Contrats Décès	878 576	-148 291
Contrats en Unité de Compte	740 171	750 693
Total	-29 466 224	31 936 902

Note n°21 : Participations aux bénéfiques et ristournes :

La participation aux bénéfiques et ristournes payées au cours de l'exercice 2021 s'est élevée à 189 479 dinars contre 315 099 dinars l'exercice précédent.

Note n°22 : Les frais d'exploitation :

Les frais d'exploitation ont totalisé, au cours de l'exercice 2021, la somme de 2 458 762 dinars contre 2 039 434 dinars en 2020 soit une hausse de 20.5%. Ces frais représentent 6.7% du chiffre d'affaires.

La répartition des charges par nature aux diverses destinations prévues par la NC 26 est faite par l'application des clés de déversement.

La répartition des charges de salaires et connexes est faite selon la pondération de la masse salariale au temps effectif de travail de chaque personne (le temps effectif de travail est extrait d'une application dédiée).

Les honoraires sont affectés aux diverses destinations selon la nature des travaux objets de la facturation.

Les frais d'exploitation de GAT Vie sont en provenance des charges par nature comme suit :

Rubriques	Acquisition	Administration	Total
Salaires	538 478	343 155	881 634
Commissions	509 778	242 747	752 526
Diverses Charges	388 751	92 648	481 399
Honoraires	129 436	4 959	134 395
Amortissements et provisions	102 133	106 675	208 808
Total général	1 668 577	790 185	2 458 762

Les frais d'exploitation se subdivisent en deux catégories :

- **Les frais d'acquisition** : Il s'agit des frais occasionnés par la conclusion des contrats d'assurances. Ils comprennent les frais directement imputables, tels que les commissions d'acquisition, les frais d'ouverture de dossiers et d'admission des contrats ainsi que les frais indirectement imputables tels que les frais de publicité et les frais administratifs liés à l'établissement des contrats. Ils comprennent notamment les frais du personnel, la quote-part des loyers et des amortissements du mobilier et matériel.

Les frais d'acquisition s'élèvent au 31/12/2021 à 1 668 577 Dinars contre 1 257 756 dinars l'exercice précédent.

- **Les frais d'administration** : Ils correspondent aux frais internes et externes occasionnés par la gestion des contrats en portefeuille. Ils comprennent notamment les frais d'encaissement des primes, d'administration du portefeuille, les frais du personnel, la quote-part de loyers et les amortissements du mobilier et du matériel.

Les frais d'administration s'élèvent en 2021 à 790 185 dinars contre 781 678 dinars l'exercice précédent.

- **Tableau de passage des charges par nature aux charges par destination :**

Regroupement de charges	Acquisition	Administration	Charges techniques	Placement	Gestion de sinistre
Amortissements et provisions	102 133	106 675	376 164	14 180	31 692
Commissions	509 778	242 747	0	0	0
Cotisations aux organismes	0	0	233 488	0	0
Diverses Charges	388 752	92 648	141 294	431 330	26 440
Diverses taxes	0	0	82 213	0	0
Honoraires	129 436	4 958	109 407	2 136	4 301
Salaires	538 478	343 155	745 634	39 203	153 109
Total général	1 668 577	790 185	1 688 200	486 849	215 542

Note n°23 : Les autres charges techniques :

Ils correspondent aux frais internes et externes qui ne sont pas affectés directement ou par l'application d'une clé de répartition à l'une des autres destinations. Leur montant s'élève en 2021 à 1 688 200 dinars soit 4.6 % du chiffre d'affaires.

Note n°24 : Les charges de placements :

Les charges de placements se sont élevées en 2021 à 1 089 021 dinars contre 721 353 dinars l'exercice 2020. Les charges de placements peuvent être classées en trois catégories :

En Dinars	2021	2020
Charges de gestion des placements,	514 327	210 059
Correction de valeur sur placements	85 250	182 373
Pertes provenant de la réalisation des placements	489 444	328 921
Total	1 089 021	721 353

✓ **Charges de gestion des placements :**

Elles correspondent aux charges internes et externes occasionnées par l'activité de gestion des placements. Ce poste inclue notamment les commissions et les courtages payés, les frais du personnel chargé de la gestion des placements et une partie des loyers payés.

✓ **Corrections de valeur sur placements :**

Il s'agit de la dépréciation des valeurs des titres de placement.

A cet effet, les titres cotés sont évalués au cours moyen du mois de décembre. Les moins-values éventuelles par rapport au cours d'achat doivent faire l'objet, en application du principe de prudence, d'une provision alors que les plus-values ne sont pas constatées.

Pour les titres à revenus fixes, tout risque de recouvrement de la valeur de remboursement et/ou des intérêts constatés sur ces actifs fait l'objet d'une provision pour dépréciation à due concurrence.

✓ **Pertes provenant de la réalisation des placements :**

Il s'agit, essentiellement, des pertes subies suite à la cession des actions cotées.

Note n°25 : Les produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat :

Les produits de placement sont considérés comme des produits techniques et classés par conséquent dans l'état de résultat technique. Une partie de ces produits est transférée à l'état de résultat. Elle représente la rémunération des capitaux propres.

Etant donné que les actifs de GAT VIE ont été cantonnés aux divers produits commercialisés, le revenu à allouer aux capitaux propres a été calculé par rapport aux produits nets générés par les actifs dédiés.

Au 31 décembre 2021, les produits de placement nets de charges se sont élevés à 14 344 936 dinars contre un revenu net de 21 369 030 dinars l'exercice précédent.

Le produit à transférer à l'état de résultat s'élève à 562 563 dinars contre 307 608 dinars au 31 décembre 2020.

LE RESULTAT TECHNIQUE

L'exercice 2021 fait ressortir un résultat technique bénéficiaire de 3 861 975 dinars contre un bénéfice technique de 6 357 793 dinars 2020.

2- Etat de résultat

Note n°26 : Le résultat des activités ordinaires :

Le résultat des activités ordinaires de l'exercice 2021 avant impôt s'élève à 4 424 705 dinars contre 6 674 368 dinars en 2020 en baisse de 34%.

L'impôt sur les sociétés est arrêté à 1 504 432 dinars pour l'exercice 2021 contre 4 472 056 dinars pour l'exercice 2020.

Le résultat net de l'exercice 2021 est bénéficiaire et s'élève à 2 919 973 dinars contre un résultat bénéficiaire de 2 169 336 dinars en 2020.

Note sur l'Etat de flux de trésorerie

Les flux de trésorerie qui proviennent des activités de l'entreprise au 31/12/2021 peuvent être classés en flux utilisés dans les activités d'exploitation, d'investissement et de financement.

Note n°27 : Flux de trésorerie provenant de l'exploitation :

Au cours de l'exercice 2021, les flux de trésorerie provenant de l'exploitation se sont élevés à -85 219 dinars contre 3 275 237 dinars en 2020.

Note n°28 : Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement :

En 2021, Les flux lié aux activités d'investissement s'élèvent à -159 549 dinars contre -164 470 dinars l'exercice précédent.

Au cours de l'année 2021, GAT Vie n'a enregistré aucune opération d'investissement qui n'a pas généré de mouvement de liquidités et équivalents de liquidité.

Note n°29 : Flux de trésorerie provenant des activités de financement :

Au cours de l'exercice 2021, GAT VIE a payé les dividendes de l'exercice 2020 pour un montant de 1 120 000 dinars.

La variation de la trésorerie est de -1 364 416 dinars. De ce fait, la trésorerie de fin d'exercice est arrêtée à 1 648 170 dinars contre 3 012 586 dinars en 2020.

Au cours de l'année 2021, GAT Vie n'a enregistré aucune opération de financement qui n'a pas généré de mouvement de liquidités et équivalents de liquidité.

Le poste des liquidités et équivalents de liquidité est composé du solde des comptes courants bancaires ainsi que du solde du compte courant des intermédiaires en bourses

Le solde de la trésorerie se détaille comme suit :

A l'actif		Solde brut	Provision	Montant net
AC71	Avoirs en banques, CCP, chèques et caisse	1 667 139	94 719	1 572 420
Au Passif				
PA635	Concours bancaires	18 969	0	18 969
	Solde de trésorerie	1 648 170	94 719	1 553 451

Tous les soldes de trésorerie de GAT Vie sont à sa totale disposition au 31-12-2021.

Note n°30 : Note sur les opérations liées :

- GAT Investissement a conclu avec GAT VIE une convention de gestion de portefeuille. La charge facturée au titre de l'exercice 2021 s'élève en TTC à 357 000 dinars.
- GAT Assurances a souscrit un contrat collectif d'assurance vie VISTA Motivation au profit de son personnel chez sa filiale GAT VIE. La prime d'assurance au titre de 2021 s'élève à 386 103 dinars.
- GAT Investissement a souscrit un contrat collectif d'assurance vie VISTA Motivation au profit de son personnel auprès de GAT VIE. La prime d'assurance au titre de 2021 s'élève à 6 287 dinars.
- GAT Vie a servi des dividendes à GAT Assurances pour un montant Brut de 1 106 848 dinars.
- GAT Vie a reçu des dividendes de la part de GAT Assurances pour un montant Brut de 133 855 dinars.
- GAT Vie a reçu des dividendes de la part de GAT Immobilier pour un montant Brut de 29 348 dinars.
- GAT Vie a reçu des dividendes de la part de GAT Investissement pour un montant Brut de 248 dinars.
- GAT Vie a servi à GAT Assurances des jetons de présence pour un montant Brut de 17 333 dinars.
- GAT Assurances a servi à GAT VIE des Jetons de présence pour un montant Brut de 14 193 dinars.
- GAT Immobilier a servi à GAT VIE des Jetons de présence pour un montant Brut de 6 250 dinars.
- GAT Assurances a souscrit un contrat d'assurance vie collectif (Décès + Incapacité/Invalidité) au profit de son personnel auprès de sa filiale GAT VIE. La prime d'assurance au titre de 2021 s'élève à 107 200 dinars.
- GAT Assurances a souscrit un contrat d'assurance vie collectif (Décès) au profit de son personnel chez sa filiale GAT VIE. La prime d'assurance au titre de 2021 s'élève à 57 660 dinars.
- GAT Assurances a souscrit un contrat collectif d'assurance vie garantissant les indemnités de départ à la retraite dues à son personnel (IFC Vista) auprès de sa filiale GAT VIE. La prime d'assurance relative à l'exercice 2021 s'élève à 108 723 dinars.
- GAT Assurances a souscrit un contrat collectif d'assurance vie (Retraite complémentaire) au profit de son personnel auprès de GAT VIE. La prime d'assurance relative à l'exercice 2021 s'élève à 460 304 dinars.
- GAT Immobilier a souscrit un contrat collectif d'assurance vie garantissant les indemnités de départ à la retraite dues à son personnel (IFC Vista) auprès de GAT VIE. La prime d'assurance relative à l'exercice 2021 s'élève à 8.000 dinars.

- GAT Immobilier a souscrit un contrat collectif d'assurance vie (Retraite Complémentaire) au profit de son personnel auprès de GAT VIE. La prime d'assurance relative à l'exercice 2021 s'élève à 16 282 dinars.
- GAT Immobilier a souscrit un contrat collectif d'assurance vie (Décès + Incapacité/Invalidité) au profit de son personnel auprès de GAT VIE. La prime d'assurance au titre de 2021 s'élève à 3 155 dinars.
- GAT Immobilier a souscrit un contrat collectif d'assurance vie (Décès) au profit de son personnel chez GAT VIE. La prime d'assurance au titre de 2021 s'élève à 2 295 dinars.
- GAT Investissement a souscrit un contrat collectif d'assurance vie (Retraite Complémentaire) au profit de son personnel auprès de GAT VIE. La prime d'assurance relative à l'exercice 2021 s'élève à 10 481 dinars.
- GAT Investissement a souscrit un contrat collectif d'assurance vie (Décès + Incapacité/Invalidité) au profit de son personnel chez GAT VIE. La prime d'assurance au titre de 2021 s'élève à 845 dinars.
- GAT Investissement a souscrit un contrat collectif d'assurance vie (Décès) au profit de son personnel chez GAT VIE. La prime d'assurance au titre de 2021 s'élève à 718 dinars.
- GAT VIE a souscrit un contrat collectif (Décès + Incapacité/Invalidité) au profit de son personnel auprès de GAT Assurances. La prime d'assurance relative à l'exercice 2021 s'élève à 9 233 dinars.
- La quote-part TTC de GAT Vie dans les charges communes du personnel de GAT Assurances s'élève à 623 000 dinars.
- La quote-part TTC de GAT Assurances dans les charges salariales du personnel de GAT VIE travaillant pour le compte de GAT Assurances (branche santé) s'élève à 150 000 dinars.
- GAT Assurances a refacturé à GAT VIE les charges d'assurance groupe pour le compte du personnel de sa filiale GAT VIE au titre du contrat d'assurance groupe pour 35 675 dinars.
- GAT VIE a loué des locaux auprès de GAT Assurances. Le montant annuel du loyer TTC en 2021 s'élève à 123 882 dinars.
- GAT Assurances a refacturé à GAT VIE un montant de 70 434 dinars représentant la quote-part de GAT VIE dans les charges communes d'immeuble.
- GAT Assurances a refacturé à GAT VIE le montant des frais téléphoniques et les frais de carburant supportés à leur place. Ce montant s'élève pour l'exercice 2021 à 3 540 dinars pour les frais téléphoniques et 6 902 dinars pour les frais de carburant.
- GAT VIE a accordé des prêts en faveur du personnel de GAT Assurances. Le capital restant dû au 31/12/2021 s'élève à 23 191 dinars.

- Le compte « sociétés du Groupe GAT » présente un solde créditeur au 31/12/2021 de 618 174 dinars relatif à des opérations réalisées avec GAT Assurances (opérations de refacturation des charges communes).

Note n°31 : Evènements postérieurs à la date de clôture de l'exercice :

A ce jour aucun évènement n'a été enregistré et qui peut impacter les états financiers de l'année 2021.



ANNEXES

Annexe n° 9 : Etat récapitulatif des Placements au 31/12/2021

	Valeur Brute	Valeur Nette	Juste Valeur	Plus ou moins Value latente
Parts et actions de Sociétés immobilières non cotées	6 714 665	6 714 665	9 918 526	3 203 861
Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d' OPCVM	24 305 168	23 422 478	23 422 478	
Parts d'OPCVM détenant uniquement des titres à revenu fixe				
Autres parts d'OPCVM				
Obligations et autres titres à revenu fixe	113 300 355	113 270 670	113 270 670	
Prêts hypothécaires				
Autres prêts et effets assimilés	30 784	25 784	25 784	
Dépôts auprès des entreprises cédantes				
Autres dépôts	36 800 204	36 800 204	36 800 204	
Actifs représentatifs de contrats en unité de compte	4 344 644	4 344 644	4 344 644	
Total :	185 495 820	184 578 445	187 782 306	3 203 861

Annexe n° 10 : Etat des règlements et des provisions pour sinistres à payer

Année d'inventaire	Exercice de survenance				
	2015	2016	2017	2018	2019
<i>Inventaire 2019</i>					
Règlements cumulés	8 541 790	11 477 958	9 105 354	20 671 240	13 083 677
Provisions pour sinistres	61 910	62 511	491 512	509 221	1 182 165
Total charges des sinistres	8 603 700	11 540 470	9 596 866	21 180 461	14 265 842
Primes acquises	13 429 891	18 572 560	26 500 432	41 757 969	61 834 100
% sinistres / primes acquises	64,06%	62,14%	36,21%	50,72%	23,07%
Année d'inventaire	Exercice de survenance				
	2016	2017	2018	2019	2020
<i>Inventaire 2020</i>					
Règlements cumulés	11 477 958	9 105 354	20 702 363	14 367 168	41 323 767
Provisions pour sinistres	62 511	491 397	487 759	306 920	890 754
Total charges des sinistres	11 540 470	9 596 751	21 190 122	14 674 088	42 214 521
Primes acquises	18 572 560	26 500 432	41 757 969	61 834 100	63 894 460
% sinistres / primes acquises	62,14%	36,21%	50,75%	23,73%	66,07%
Année d'inventaire	Exercice de survenance				
	2017	2018	2019	2020	2021
<i>Inventaire 2021</i>					
Règlements cumulés	9 204 411	20 706 868	14 497 921	41 805 735	66 034 754
Provisions pour sinistres	703 148	460 027	166 727	249 474	2 742 393
Total charges des sinistres	9 907 560	21 166 895	14 664 648	42 055 209	68 777 147
Primes acquises	26 500 432	41 757 969	61 834 100	63 894 460	36 924 723
% sinistres / primes acquises	37,39%	50,69%	23,72%	65,82%	186,26%

Annexe n° 11 : Ventilation des charges et produits des placements au 31/12/2021

	Revenus et frais financiers concernant les placements dans des Entreprises liées et avec lien de participation	Autres revenus et frais financiers	Total
Revenus des placements immobiliers			-
Revenus des autres placements	0	15 433 957	15 433 957
Total produits des placements	0	15 433 957	15 433 957
Frais externes et internes	0	-1 061 543	-1 061 543
Total charges des placements	0	-1 061 543	-1 061 543

Annexe 12 : Résultat technique de la catégorie Vie au 31/12/2021	Total
Primes Acquises	36 924 723
Charges de prestations	-72 436 869
Charges des provisions d'assurance Vie et des autres provisions techniques	29 466 224
Autres Produits Techniques	
Solde de souscription :	-6 045 922
Frais d'acquisition	-1 668 577
Autres charges de gestion nettes	-2 478 385
Charges d'acquisition et de gestion nettes :	-4 146 962
Produits nets de placements	13 809 851
Participation aux résultats	-131 720
Solde Financier :	13 678 131
Part des réassureurs dans les primes acquises	-670 790
Part des réassureurs dans les prestations payées	701 310
Part des réassureurs dans les charges de provisions	-1 046
Part des réassureurs dans les participations aux résultats	321 199
Commissions reçues des réassureurs	26 055
Solde de réassurance :	376 728
Résultat technique Décembre 2021	3 861 974
Résultat technique Décembre 2020	6 357 793
Variation 2021 - 2020 :	-39%
Informations complémentaires :	
Versement périodique de rente Vie	281 148
Rachats Vie payés	67 375 044
Sinistres et Capitaux échus Vie	1 837 819
Intérêts techniques bruts de l'exercice	
Provisions techniques brutes Vie au 31/12/2021	175 612 476
Provisions techniques brutes Vie au 31/12/2020	202 351 384

**Annexe 15 : Tableau de raccordement du résultat technique
par catégorie d'assurance aux états financiers
Catégorie : Vie au 31/12/2021**

	Raccordement	Total
Primes Acquisées	PRV11	36 924 723
Charges de prestations	CHV11	-72 436 869
Charges des provisions d'assurance Vie et des autres provisions techniques	CHV12, CHV21	29 466 224
Solde de souscription :		-6 045 922
Frais d'acquisition	CHV41, CHV42	-1 668 577
Autres charges de gestion nettes	PRV4, CHV43	-2 478 385
Charges d'acquisition et de gestion nettes :		-4 146 962
Produits nets de placements	PRV2, CHV9	13 809 851
Participation aux Bénéfices & Ristournes	CHV3	-131 720
Solde Financier :		13 678 131
Primes cédées ou rétrocédées	PRV11 2° Colonne	-670 790
Part des réassureurs dans les prestations payées	CHV11 2° Colonne	701 310
Part des réassureurs dans les charges de provisions	CHV21 2° Colonne	-1 046
Part des réassureurs dans les participations aux résultats	CHV3 2° Colonne	321 199
Commissions reçues des réassureurs	CHV44 2° Colonne	26 055
Solde de réassurance :		376 728
Résultat technique :		3 861 974

Informations complémentaires :

Versements périodiques de rentes Vie	281 148
Montants des rachats Vie	67 375 044
Sinistres et Capitaux échus Vie	1 837 819
Intérêts techniques bruts de l'exercice	0
Provisions techniques brutes Vie à la clôture	175 612 476
Provisions techniques brutes Vie à l'ouverture	202 351 384

RAPPORT GENERAL SUR LES ETATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2021

Mesdames et Messieurs les actionnaires
De la société « GAT Vie »
92-94, Avenue Hédi Chaker – Tunis 1002

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la société « GAT Vie » au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 26 avril 2019, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société « GAT Vie », qui comprennent le bilan au 31 décembre 2021, l'état de résultat technique, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers font ressortir un total net de bilan de 203 189 635 dinars, des capitaux propres positifs de 16 751 792 dinars, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 2 919 973 dinars.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2021, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises en Tunisie.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport.

Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Paragraphe d'observation

Nous attirons votre attention sur :

- Le fait que la compagnie doit se conformer aux dispositions de l'article 466 du Code des Sociétés Commerciales traitant des participations croisées au sein des groupes de sociétés.
- La note aux états financiers n°11 « Note sur les provisions techniques » traitant, en l'occurrence, de l'effet des reports des échéances au titre des emprunts bancaires sur les engagements techniques de la Compagnie.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au Système Comptable des Entreprises en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'elle

considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au Conseil qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'Assemblée des actionnaires a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle. Il incombe au Conseil de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé, selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par Le Conseil, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'Administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

▪ Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 (nouveau) de la loi n° 94 – 117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, et des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la Direction et au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction Générale de la Société.

- **Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur**

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société « GAT Vie » avec la réglementation en vigueur.

Fait à Tunis, le 11 avril 2022
Le commissaire aux comptes

Mohamed Hedi KAMMOUN
ECC Mazars

RAPPORT SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

RAPPORT SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Mesdames et Messieurs les actionnaires

De la Société « GAT Vie »

92-94, Avenue Hédi Chaker – Tunis 1002

En application des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales, nous vous communiquons notre rapport sur les conventions réglementées.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A. Conventions et opérations nouvellement réalisées en 2021 (autres que rémunérations des dirigeants) :

- GAT Investissement a conclu avec GAT VIE une convention de gestion de portefeuille. La charge facturée au titre de l'exercice 2021 s'élève en TTC à 357 000 dinars.

B. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures à l'exercice 2021 :

- GAT Vie a servi des dividendes à GAT Assurances pour un montant Brut de 1 106 848 dinars.
- GAT Vie a reçu des dividendes de la part de GAT Assurances pour un montant Brut de 133 855 dinars.
- GAT Vie a reçu des dividendes de la part de GAT Immobilier pour un montant Brut de 29 348 dinars.
- GAT Vie a reçu des dividendes de la part de GAT Investissement pour un montant Brut de 248 dinars.
- GAT Vie a servi à GAT Assurances des jetons de présence pour un montant Brut de 17 333 dinars.

- GAT Assurances a servi à GAT VIE des Jetons de présence pour un montant Brut de 14 193 dinars.
- GAT Immobilier a servi à GAT VIE des Jetons de présence pour un montant Brut de 6 250 dinars.
- GAT Assurances a souscrit un contrat d'assurance vie collectif (Décès + Incapacité/Invalidité) au profit de son personnel auprès de sa filiale GAT VIE. La prime d'assurance au titre de 2021 s'élève à 107 200 dinars.
- GAT Assurances a souscrit un contrat d'assurance vie collectif (Décès) au profit de son personnel chez sa filiale GAT VIE. La prime d'assurance au titre de 2021 s'élève à 57 660 dinars.
- GAT Assurances a souscrit un contrat collectif d'assurance vie garantissant les indemnités de départ à la retraite dues à son personnel (IFC Vista) auprès de sa filiale GAT VIE. La prime d'assurance relative à l'exercice 2021 s'élève à 108 723 dinars.
- GAT Assurances a souscrit un contrat collectif d'assurance vie (Retraite complémentaire) au profit de son personnel auprès de GAT VIE. La prime d'assurance relative à l'exercice 2021 s'élève à 460 304 dinars.
- GAT Immobilier a souscrit un contrat collectif d'assurance vie garantissant les indemnités de départ à la retraite dues à son personnel (IFC Vista) auprès de GAT VIE. La prime d'assurance relative à l'exercice 2021 s'élève à 8.000 dinars.
- GAT Immobilier a souscrit un contrat collectif d'assurance vie (Retraite Complémentaire) au profit de son personnel auprès de GAT VIE. La prime d'assurance relative à l'exercice 2021 s'élève à 16 282 dinars.
- GAT Immobilier a souscrit un contrat collectif d'assurance vie (Décès + Incapacité/Invalidité) au profit de son personnel auprès de GAT VIE. La prime d'assurance au titre de 2021 s'élève à 3 155 dinars.
- GAT Immobilier a souscrit un contrat collectif d'assurance vie (Décès) au profit de son personnel chez GAT VIE. La prime d'assurance au titre de 2021 s'élève à 2 295 dinars.
- GAT Investissement a souscrit un contrat collectif d'assurance vie (Retraite Complémentaire) au profit de son personnel auprès de GAT VIE. La prime d'assurance relative à l'exercice 2021 s'élève à 10 481 dinars.
- GAT Investissement a souscrit un contrat collectif d'assurance vie (Décès + Incapacité/Invalidité) au profit de son personnel chez GAT VIE. La prime d'assurance au titre de 2021 s'élève à 845 dinars.
- GAT Investissement a souscrit un contrat collectif d'assurance vie (Décès) au profit de son personnel chez GAT VIE. La prime d'assurance au titre de 2021 s'élève à 718 dinars.

- GAT VIE a souscrit un contrat collectif (Décès + Incapacité/Invalidité) au profit de son personnel auprès de GAT Assurances. La prime d'assurance relative à l'exercice 2021 s'élève à 9 233 dinars.
- La quote-part TTC de GAT Vie dans les charges communes du personnel de GAT Assurances s'élève à 623 000 dinars.
- La quote-part TTC de GAT Assurances dans les charges salariales du personnel de GAT VIE travaillant pour le compte de GAT Assurances (branche santé) s'élève à 150 000 dinars.
- GAT Assurances a refacturé à GAT VIE les charges d'assurance groupe pour le compte du personnel de sa filiale GAT VIE au titre du contrat d'assurance groupe pour 35 675 dinars.
- GAT VIE a loué des locaux auprès de GAT Assurances. Le montant annuel du loyer TTC en 2021 s'élève à 123 882 dinars.
- GAT Assurances a refacturé à GAT VIE un montant de 70 434 dinars représentant la quote-part de GAT VIE dans les charges communes d'immeuble.
- GAT Assurances a refacturé à GAT VIE le montant des frais téléphoniques et les frais de carburant supportés à leur place. Ce montant s'élève pour l'exercice 2021 à 3 540 dinars pour les frais téléphoniques et 6 902 dinars pour les frais de carburant.
- GAT VIE a accordé des prêts en faveur du personnel de GAT Assurances. Le capital restant dû au 31/12/2021 s'élève à 23 191 dinars.
- Le compte « sociétés du Groupe GAT » présente un solde créditeur au 31/12/2021 de 618 174 dinars relatif à des opérations réalisées avec GAT Assurances (opérations de refacturation des charges communes).

C. Obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants :

Les obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants tel que visés à l'article 200 nouveau II§5 du CSC sont définies comme suit :

- Le Conseil d'Administration de GAT VIE du 23/10/2020 a décidé de nommer Mr Mohamed DKHILI Président Directeur Général de GAT VIE.
- Le Conseil d'Administration de GAT VIE du 24/12/2020 a décidé de nommer Mr Skander LAHRIZI Directeur Général Adjoint de GAT VIE à partir du 1er février 2021 et a fixé ses obligations et engagements.

Les charges des dirigeants relatives à l'exercice 2021 se présentent comme suit :

- La rémunération de la Direction Générale en 2021 y compris les avantages en nature se présente comme suit :

Montants bruts en dinars	DGA		Administrateurs	
	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/21	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/21
Avantages à CT	200 345	9 664	64 000	64 000
Avantages à long termes	50 108	0	0	0
Avantages en nature	31 930	0	0	0
Total	282 382	9 664	64 000	64 000

- Les jetons de présence de l'exercice 2021 ont été décidés par l'Assemblée Générale Ordinaire du 19/04/2021 et s'élèvent à 40 000 dinars en brut. L'AGO décide aussi d'allouer au Comité Permanent d'Audit et au Comité des Risques des jetons de présence pour l'exercice 2021 la somme totale de 12 000 dinars en brut pour chaque Comité.

Fait à Tunis, le 11 avril 2022
Le commissaire aux comptes

Mohamed Hedi KAMMOUN
ECC Mazars